

Image not found or type unknown



Les taxes sur don d'argent

Par **MARINAT**, le **06/05/2010** à **08:48**

Bonjour,

J'ai reçu une somme d'argent assez importante (10 000 euros) de ma grand-mère suite à la vente d'un petit bien immobilier. C'était il y a un an environ. Mais on m'a récemment annoncé que je devais déclarer cette somme aux impôts, ce que j'ignorais. Puis-je encore le faire sans être pénalisée? que se passerait-il si je ne le faisais pas?

Merci d'avance,
Marina